

Réconciliation nationale : Trois générations échangent sur l'implication des femmes dans le processus de paix

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 20 SEPTEMBRE 2022

1185

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Représentation des Maliens de l'Extérieur

Le CSDM dénonce un tripatouillage au CNT



Douanes : La direction générale dotée d'un nouveau siège 16



Réconciliation nationale : Trois générations échangent sur l'implication des femmes dans le processus de paix



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

19 sept.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

405

Nouveaux cas confirmés

24

Nouveaux guéris

49

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

543 583 Vaccinations incomplètes

1 786 529 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 532

Guéris

31 150

Décès

740

dont 445 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.25



/ Une /



Représentation des Maliens de l'Extérieur : Le CSDM dénonce un tripatouillage au CNT

P.5

/ Brèves /



Tchad : Le chef de la diplomatie démissionne, en plein dialogue de réconciliation

P.12

Égypte : Un sarcophage de l'époque de Ramsès II dévoilé à Saqqara

P.12

77ème assemblée générale de l'ONU : Un programme riche pour le Mali

P.13

Assemblée Générale de l'ONU : Mini-sommet sur l'éducation

P.13

Mali : Entreprenariat par excellence

P.14

Tombouctou : Un agent des Eaux et Forêts ciblé mortellement par des bandits armés

P.14

Le Botswana : Le pays prévoit des abattages de bovins pour endiguer une épizootie

P.14

/ Actualité /



Douanes : La direction générale dotée d'un nouveau siège

P.16

Complexe minier Loulo-Gounkoto : Zoumana Gakou en toute transparence

P.18

La fête de l'indépendance au Mali : Un 22 septembre pas comme les autres

P.19

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : Le Mali prend des engagements fermes

P.20

/ Politique /



Réconciliation nationale : Trois générations échangent sur l'implication des femmes dans le processus de paix

P.23

Plainte du Mali contre la France à l'ONU : Le parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) soutient

P.24

Bisbilles entre Bamako et Abidjan : Qui pour relancer le dialogue ?

P.25

Affaire des 49 soldats ivoiriens : Que peut la CEDEAO ?

P.26

Semaine nationale de la réconciliation : Le temps du pardon !

P.27

/ Culture & société /



Les rites et traditions : Le Sigi fili

P.28

/ International /



Logiciels espions et surveillance : L'ONU met en garde contre les menaces croissantes pour la vie privée

P.29

Gabon : Un important opposant arrêté avec trois valises de billets de banque

P.31

Niger : Des centaines de personnes manifestent contre la présence militaire française

P.32

/ Sport /



Affaire Pogba : Le témoignage glaçant de Paul Pogba

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Représentation des Maliens de l'Extérieur

Le CSDM dénonce un tripatouillage au CNT

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) a eu un échange franc et direct avec la Commission lois du Conseil National de Transition sur l'amendement 91 de la loi électorale votée puis promulguée le 24 juin 2022 par le Président de la transition. Il faut souligner qu'un flou total entourait jusqu'alors le retrait de l'article 183 du projet de loi initiale lors de l'amendement qui, contre toute attente, réapparaît dans la version promulguée à l'article 178. Les échanges ont été houleux mais fructueux.

Pour comprendre cette situation, le CSDM, (Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne) a rencontré la commission loi au CNT le lundi 19 septembre 2022 en présence de la presse.

En effet, lors de l'amendement du projet de loi initial au Conseil National de transition, l'amendement 91 concernant le retrait de l'article 183 du projet de loi initial avait été voté à l'unanimité par les membres du CNT. Cependant, contre toute attente, souligne le secrétaire général du CSDM, Makan Sidibé « **après la parution de cette nouvelle loi électo-**

rale au journal officiel, à notre grande déception [...] ce dernier a été maintenu et est devenu l'article 178 dans la version promulguée ».

Notons que l'article 183, version projet initial ainsi que l'article 178 dans la version promulguée dispose que : « **les Conseillers nationaux sont élus au niveau de chaque région et du district par un collège composé de l'ensemble des Conseillers Communaux en exercice dans la région ou dans le district. Les Maliens établis à l'extérieur sont représentés par trois (3)**

Conseillers nationaux élus suivant les règles déterminées par le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur ».

Pourtant, selon l'amendement 91, l'article 183 (ancienne version avant adoption) devenait l'article 216 nouveau qui stipulait : « **La représentation des Maliens établis à l'extérieur à l'Assemblée Nationale est subordonnée à une habilitation constitutionnelle à l'instar des dispositions des articles 102 et 110 de la Constitution pour la représentation des Maliens établis à l'Extérieur au Haut Conseil des Collecti-**



vités Territoriales et au Conseil Économique, Social et Culturel ».

Ce qui paraît flou dans cette affaire, c'est de constater que le CSDM - organisation active ayant participé à toutes les phases avant et pendant cette transition en cours - soit lésé et ignoré au profit d'une organisation sœur (HCME) qui figure en bonne place dans les décisions de cette loi. « **Nous avons combattu un président (IBK) démocratiquement élu, nous avons soutenu le M5-RFP, nous avons cotisé et soutenu les marches avec un apport inestimable de la diaspora à visage découvert. Nous avons participé largement au changement, aux Assises Nationales de la Refondation...** », a affirmé le président du CSDM.

« **On (le CSDM) ne peut pas avoir un représentant au CNT et c'est le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) qui va décider en lieu et place du CSDM** », a vertement dénoncé le Président Mohamed Chérif Haïdara.

Point n'est plus de rappeler qu'après le vote et la promulgation de cette loi électorale, le CSDM est la première organisation à féliciter les autorités de la transition.

Cette situation a provoqué l'ire de certains

membres du CSDM qui n'ont pas hésité à taxer leurs représentants au CNT d'être complices de cette situation. C'est après une enquête que le poteau rose est découvert par le CSDM. Et c'était inacceptable pour une organisation telle que le CSDM qui était au premier rang de la lutte pour le changement, selon le président Chérif Mohamed Haïdara pendant que les membres du HCME s'en sont servi pour se moquer et brandir cette injustice comme un tro-

phée. Si volonté de nuire et léser, n'y a pas, pourquoi voter unanimement le retrait d'un article et le laisser réapparaître dans la mouture finale ?

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on souvent. La commission loi est bien responsable de cette situation d'injustice.

C'est cette ambiguïté qui explique la démarche du président Mohamed Chérif Haïdara accompagné d'une forte délégation des membres de





son bureau afin d'échanger avec le Président de la Commission Loi du CNT, M Souleymane DE. Durant presque deux heures d'horloge, les échanges ont été durs et houleux entre les deux parties. Le CSDM a été clair, le président de la commission a choisi de léser le CSDM puisqu'il avait, selon le secrétaire du CSDM, la possibilité et les qualités requises pour défendre l'idéal pour les maliens de l'extérieur comme il l'a fait pour le gouvernement.

Après exposition des préoccupations par le Président du CSDM, la commission loi du CNT a d'abord félicité la démarche noble qui, selon lui, permet à chaque partie de comprendre la démarche du CNT.

Cependant, M Souleymane DE, a fait savoir que lors de la tournée d'explication régionale, la commission loi a reçu les mêmes préoccupations de la part des membres du CSDM et que ceci n'était pas un oubli et encore moins une volonté de léser le CSDM ; mais c'était une question de méthodologie surtout que le pays se trouve dans une période transitoire et qu'une réforme constitutionnelle est en cours. Pour la commission loi, ces aspects seront résolus après la réforme. **« Il y a une réforme constitutionnelle en cours, toutes les dispositions relatives aux maliens de l'extérieur, on ne touche pas. Cette réforme va trancher cette histoire des maliens de l'extérieur au niveau de l'Assemblée nationale. Par contre, dans cette modification il faudra qu'on évite de faire la**

distinction entre CSDM et HCME, ça on le maintient et on le corrige dans l'Assemblée nationale », a expliqué Souleymane DE, président de la commission loi au CNT. Poursuivant son explication, il fait comprendre que, telle que le mentionne la constitution « les membres des maliens de l'extérieur » doivent siéger au Haut conseil des collectivités, la constitution devra réitérer également cette même mention pour l'Assemblée nationale. Selon lui, **« la réforme constitutionnelle en cours va forcément supprimer le Haut conseil des collectivités territoriale pour le transformer en Sénat, en clair, toutes dispositions du Haut conseil des collectivités, nous ne les touchons même pas, parce qu'elles ne vont pas prospérer dans le temps. Une fois que la réforme constitutionnelle sera faite, toute ces dispositions vont disparaître ; en ce moment, la commission loi a tout le temps pour plancher sur cette question », a-t-il indiqué précisant que la constitution mettra que « les maliens établis à l'extérieur sont représentés à l'Assemblée Nationale »** car dans la constitution actuelle, on ne prévoit la représentation des maliens établis de l'extérieur que dans deux institutions : le Haut conseil des collectivités et le Conseil économique social et culturel. Même si ces explications n'ont pas totalement convaincu certains membres du CSDM, M Souleymane a rassuré que son rôle est de stabiliser, d'apaiser

et de réguler la situation.

Consensus et trêve de polémique

A la fin des échanges, les deux parties se sont réjouies de cette rencontre qui n'a fait que renforcer l'élan de solidarité et de soutien à la transition.

Le Président du CSDM, Mohamed Chérif Haïdara s'est réjoui des explications données par le président de la commission loi mais reste très prudent et veille au grain. **« Je me réjouis de la commission loi qui a bien mesuré l'importance et nous partons avec une bonne impression et nous avons notre confiance placée en lui »**, a laissé entendre Chérif Haïdara selon qui les maliens doivent rester soudés et vigilants parce qu'on est devant tous les dangers aujourd'hui. Pour lui, si la transition réussie, c'est à partir du CNT, et qui parle de CNT parle de la commission des lois.

De son côté, le Président de la commission des lois du CNT, M Souleymane De a réaffirmé sa disponibilité quant aux rencontres de ce genre avec le CSDM. Il a même promis d'envoyer un courrier officiel au Président du CSDM afin de rassurer à cette organisation de la société civile et ses membres que leurs préoccupations seront prises en compte une fois la réforme constitutionnelle terminée.

Binadjan Doumbia

■ Bacary Camara



Le "Solon Mandé" en fête à Touréla
Cérémonie d'inauguration du nouveau pont construit entre Touréla et Falani Coungo, en lieu et place du vieux pont métallique connu sous le nom de Dyon pont. Ce sera en présence du Gouverneur de la région de Koulikoro, le Colonel Lamine Kapory Sanogo, dont l'arrivée à Touréla est prévue pour demain matin 20 septembre à 9 heures. Plusieurs invités de marque seront aussi présents pour l'événement.

Le village de votre serviteur Niengué-coura sera doublement représenté, c'est à dire par ses représentants et son extraordinaire ensemble musical, que l'on ne présente plus dans la contrée.

B.CAMARA, Journaliste



■ ONU Femmes Mali



Notre profil de la semaine est Mme. Fatimata Djourte, Chevalier de l'Ordre National du Mali depuis janvier 2011, et Ambassadrice de la Paix depuis 2002.

Détenant une maîtrise en droit de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse, elle s'est lancée dans une carrière riche et longue accumulant 34 ans d'expérience au barreau, tout en œuvrant dans le domaine des droits de l'homme.

Mme. Djourte a débuté sa carrière en tant que Secrétaire à l'information de l'Association Juristes Maliennes, pour ensuite devenir chargée du programme d'éducation civique et juridique dans le cadre de la cellule d'appui à l'exercice des droits civiques pour les femmes entre 1995 et 1997. Elle contribue à avancer la recherche sur les textes discriminatoires à l'égard de la femme au Mali en travaillant

sur les lacunes dans le code du mariage et de la tutelle, du code de la parenté, du code de la nationalité, pour ne citer que quelques exemples.

Depuis 2000, elle est membre du Réseau des Femmes vivant sous Lois Musulmanes dont le siège se trouve à Londres. Et en 2010, elle met en place le Centre d'écoute, d'information et d'assistance juridique et judiciaire de Bandiagara avec l'appui de la Suisse.

En 2014, elle élabore le guide sur la protection des droits des femmes et des enfants dans le cadre de sa collaboration avec le Ministère de la Justice.

Forte d'un parcours académique et professionnel exemplaires, elle devient la Présidente du Conseil d'Administration du Réseau Ouest Africain pour l'édification de la paix dans l'espace CEDEAO de 2013 à 2017. Elle est également l'ancienne présidente des Femmes Juristes du Mali. Mme. Djourte est une experte sur les questions des violences basées sur le genre et continue de porter cette cause dans toutes ses activités associatives et professionnelles. " Le plus grand défi que je dois relever consiste à passer le témoin aux jeunes dames ayant un leadership confirmé, et capables de rallier plus de jeunes de leur génération, en vue de lever les obstacles à la promotion du genre pour l'instauration de l'égalité femmes-hommes", s'exprime-t-elle.



■ Daouda Bakary Kone



[Bangkok, Thaïlande, 19 septembre 2022]
HUAWEI CONNECT 2022, la 7ème édition de l'événement annuel phare de Huawei pour l'industrie mondiale des TIC, a débuté aujourd'hui à Bangkok. Sous la thématique « Libérer le numérique (Unleash Digital) », cet événement phare rassemble plus de 10 000 leaders, experts et partenaires de l'industrie des TIC du monde entier ; l'objectif étant d'explorer les différents moyens permettant de libérer plus efficacement la productivité numérique, de promouvoir l'économie numérique et de construire des écosystèmes numériques plus forts.



■ SIKA Finance



A la tête de la direction générale du groupe UBA depuis le 1er août dernier, Oliver ALAWUBA, a effectué une visite en Côte d'Ivoire où il a rencontré les autorités ivoiriennes ainsi que le management de la filiale locale.



■ Mahamadou Diakite



Football : Pourquoi organiser une coupe au nom du président ?? Comme si la coupe du Mali est insuffisante !

■ Casimir Sangala



CPI: six ans après sa condamnation à neuf ans d'emprisonnement le djihadiste malien Ahmad Al Faqi Al Mahdi libéré hier.

■ Burkina On Line



Ouagadougou : un opérateur économique offre une voie bitumée aux populations
 Fin de calvaire pour les habitants du quartier #Marcoussis dans l'arrondissement 9 de Ouagadougou.
 La raison, le Président directeur général (PDG) du groupe #EDIF_International, Idrissa Diendéré, a bitumé une voie longue de plus de 500 mètres.
 Cette voie a été inaugurée par... <https://www.sidwaya.info/.../commune-de-ouagadougou-un.../>

#Sidwaya

Abonne-toi sur Bobo Dioulasso Afferage



■ Jack Douk



J'attire l'attention des plus hautes autorités sur l'usage des cagoules par les conducteurs des motos taxis et autres personnes qui pourraient être un danger dans l'avenir. Le port de ce machin doit être réservé seulement aux porteurs d'uniformes spécialisés.



■ Croissanceafrique.com



(CROISSANXE AFRIQUE)-La CRDB Tanzania a annoncé avoir mobilisé 130 millions USD dans le cadre d'une opération d'emprunt syndiqué international arrangé par Investec Bank, une banque d'investissement sud-africaine, et Intesa Sanpaolo, une banque de grande importance au Brésil. Selon Abdulmajid Nsekela, président-directeur général de CRDB Bank, « Nous sommes très heureux d'avoir conclu cet accord. Les fonds levés sur le marché international vont améliorer la capitalisation globale de la banque et soutenir notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux PME en Tanzanie et au Burundi... »



■ Chérif Mahamat Zene



Je viens de présenter ma démission au Président du Conseil Militaire de Transition sous couvert de Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement de Transition

■ www.camfoot.com



L'ancien Lion Indomptable, qui avait déjà accusé Samuel Eto'o Fils de sorcellerie en sélection, vient d'être nommé à la Fécafoot. Bernard Tchoutang, qui animait une page Youtube et y faisait régulièrement des live, est d'ailleurs rentré d'Europe pour s'installer à Yaoundé. Il était auparavant connu pour ses dribbles saccadés qui entouraient les défenses. C'est avec la même ambition qu'il a appuyé sans réserves Eto'o dans sa conquête du pouvoir....



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Bénin, la direction générale du trésor et de la comptabilité publique a levé un emprunt de 27,5 milliards FCFA sur le marché des titres publics de l'UMOA, le vendredi 16 septembre 2022.



■ Martin Fayulu



Congolaises et Congolais, au regard de la situation qui prévaut actuellement à Kwamouth et dans ses environs, soyons vigilants, en alerte et mobilisés. Notre pays est en danger. #CongoEkoloMoko.





INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

CONNECTEZ-VOUS



TÉLÉ-DÉCLARATION

JOURNÉES PORTES OUVERTES



DU 19 AU 23 SEPT 2022
AGENCE PRINCIPALE
INPS, COMMUNE IV



SERVICES OFFERTS

- ✓ Faire la demande d'immatriculation des employeurs et assurés en ligne
- ✓ Faire l'affiliation des assurés en ligne
- ✓ Faire la demande de télé-déclaration pour les employeurs en ligne
- ✓ Faire la demande de télé consultation assurés et retraités en ligne
- ✓ Faire les déclarations nominatives et récapitulatives en ligne
- ✓ Faire les relevés nominatifs en ligne
- ✓ Consulter les cotisations et les mandats en ligne

Désormais, faites vos déclarations en ligne pour
gagner du temps et éviter les pénalités

www.inps.ml

(+223) 20 21 60 13 / 75 23 73 73 / 77 25 22 98

Tchad : Le chef de la diplomatie démissionne, en plein dialogue de réconciliation



Le chef de la diplomatie tchadienne a annoncé lundi sa démission en accusant la junte militaire au pouvoir de le reléguer à un rôle de "figurant", une annonce qui survient au beau milieu d'un dialogue de réconciliation nationale très laborieux.

Chérif Mahamat Zene a été le principal négociateur du pouvoir dans les longues et pénibles tractations ayant abouti, le 8 août, à un accord de paix à Doha avec une trentaine, sur une cinquantaine, de mouvements rebelles.

Ce pacte a permis d'associer une partie des groupes armés au Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) ouvert il y a un mois à N'Djamena et censé déboucher sur des élections "libres et démocratiques".

"Depuis quelques mois, mon engagement et ma volonté de servir mon pays se trouvent contrariés par des initiatives et actions parallèles de certains membres de votre cabinet et du gouvernement, entreprises à mon insu et sur vos instructions", écrit le ministre des Affaires étrangères dans sa lettre de démission.

Cette dernière, rendue publique, est adressée au jeune général Mahamat Idriss Déby Itno, autoproclamé président de la République à la tête d'un Conseil militaire de transition de 15 généraux il y a 17 mois, à l'annonce de la mort de son père et chef de l'État Idriss Déby Itno, tué en se rendant au front contre des rebelles.

"Ces initiatives et interférences répétitives et intempestives ne visent qu'à entraver l'exercice de mes fonctions", assène-t-il, invoquant "une situation aussi malsaine que confuse et inacceptable (...) me réduisant à un simple figurant".

Dès l'annonce du décès d'Idriss Déby, qui régna d'une main de fer 30 années durant sur ce vaste pays d'Afrique centrale, la junte avait dissous le Parlement, abrogé la Constitution et limogé le gouvernement pour en nommer un quelques mois plus tard.

Mahamat Déby, adoubé par la communauté internationale, avait aussitôt promis de rendre le pouvoir aux civils par des élections à l'issue d'une "transition" de 18 mois --arrivant à terme en octobre--, mais renouvelable une fois "si les Tchadiens ne parviennent pas à s'entendre" lors d'un dialogue de réconciliation nationale.

Le DNIS s'est ouvert 16 mois après cette promesse, au terme de très laborieuses négociations, mais il est boycotté par une majorité de partis d'opposition, d'organisations de la société civile qui font défection presque chaque jour et, surtout, par deux des trois mouvements rebelles les plus puissants.

Égypte : Un sarcophage de l'époque de Ramsès II dévoilé à Saqqara



L'Égypte a dévoilé lundi un sarcophage en granite rouge dans la nécropole de Saqqara au sud du Caire, la dernière d'une série de découvertes marquantes dans la région.

Le site de Saqqara, situé à un peu plus de 15 kilomètres au sud des célèbres pyramides du plateau de Guizeh, est classé au patrimoine mondial de l'Unesco et est connu pour la célèbre pyramide à degrés du pharaon Djéser. La découverte du sarcophage de Ptah-em-uya, "un haut fonctionnaire" sous Ramsès II, qui régna sur l'Égypte au XIII^e siècle avant Jésus-Christ, a été effectuée par une équipe d'archéologues égyptiens de l'Université du Caire, selon un communiqué du ministère du Tourisme et des Antiquités.

Issu de la noblesse, Ptah-em-uya était "secrétaire royal, surveillant en chef du bétail et chef de la trésorerie du Ramasseum", mémorial édifié à la gloire de Ramsès II à Thèbes, l'actuelle Louxor. Il était également "responsable des offrandes à l'ensemble des dieux de Haute et Basse Égypte", a indiqué Mostafa Waziri, directeur du Conseil suprême des Antiquités. La tombe de Ptah-em-uya a été découverte l'année passée, mais des fouilles récentes ont permis de découvrir le sarcophage en granite, "couvert d'inscriptions" pour "protéger le défunt" ainsi que de "scènes représentant ses fils et le dieu Horus", selon le ministère des Antiquités.

Le site de Saqqara a permis de dévoiler de nombreux "trésors" archéologiques ces dernières années. L'Égypte a annoncé en mai la découverte d'une cache renfermant 250 sarcophages et 150 statues de bronze.

Certains critiques estiment que les fouilles effrénées en Égypte ont donné la priorité au spectacle médiatique plutôt qu'à une recherche universitaire solide, mais Le Caire compte sur ces nouvelles découvertes pour relancer le tourisme, en attendant l'inauguration du "Grand musée égyptien" (GEM), reportée à plusieurs reprises.

Décrit comme étant "le plus grand musée archéologique au monde", le GEM devrait être inauguré cette année.

AFP

Dans ce contexte, il est peu probable que les élections aient lieu au terme des 18 mois de transition promis.

Chérif Mahamat Zene, 58 ans, a occupé plusieurs postes d'ambassadeur du Tchad, aux Nations unies notamment, avant de servir en tant que ministre de la Communication et par deux fois à la tête de la diplomatie, sous Déby père et fils.

AFP

**77ème assemblée générale de l'ONU :
Un programme riche pour le Mali**



Nommé le 21 août dernier, le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, va représenter le Mali à la 77e session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York. Le chef du gouvernement aura un agenda chargé avec notamment plusieurs questions relatives au Mali qui y seront débattues.

Le Premier ministre par intérim prononcera une allocution à la tribune des Nations Unies, le mercredi 21 septembre 2022, au cours de laquelle il présentera la situation du Mali et l'engagement du pays en faveur des thématiques importantes, notamment la sécurité internationale, les droits de l'homme et les changements climatiques. Et également nous souligne-t-on, dans un langage diplomatique, le Colonel Abdoulaye Maïga pourrait se prononcer sur la saisine du Mali du Conseil de sécurité de l'ONU par le Mali en date du 15 août 2022. Abdoulaye Maïga prêtera une attention particulière aux différentes réunions qui vont se tenir en marge de l'Assemblée générale, pour parler notamment du Mali. Il devrait aborder les défis et enjeux du processus de sortie de crise en cours.

À New York, une autre réunion d'importance se tiendra : celle des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Par un communiqué, le Mali a déjà fait savoir ne pas être concerné par une réunion de la CEDEAO qui se penchera sur la question des militaires ivoiriens. Le Premier ministre aura également un entretien avec le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres. À cette occasion, le chef du gouvernement et son hôte évoqueront probablement la crise ivoiro-malienne marquée par la détention à Bamako de 46 soldats ivoiriens. Ces derniers jours, la tension est montée d'un cran entre les deux pays, après que le Mali a conditionné la libération des militaires ivoiriens qualifiés de « des mercenaires » à l'extradition de personnalités maliennes se trouvant en Côte d'Ivoire.

Source : Journal du Mali

**Assemblée Générale de l'ONU :
Mini-sommet sur l'éducation**



La Ministre de l'Éducation Nationale, Madame Sidibé Dédéou Ousmane participe depuis ce lundi 19 Septembre 2022 au siège des Nations Unies à New-York, au sommet sur la transformation de l'éducation.

Le Sommet sur la transformation de l'éducation est organisé en réponse à une crise mondiale de l'éducation : une crise d'équité et d'inclusion, de qualité et de pertinence. Si l'impact de la crise est souvent lent et invisible, il n'en est pas moins dévastateur pour l'avenir des enfants et des jeunes du monde entier. Le Sommet offre une occasion unique d'attribuer la priorité à l'éducation dans l'agenda politique mondial et de mobiliser l'action, l'ambition, la solidarité et les solutions nécessaires pour compenser les pertes d'apprentissage liées à la pandémie, ainsi que pour semer les graines de la transformation de l'éducation dans un monde en évolution rapide.

Pour rappel, des cadres du département de l'éducation avaient pris part au pré-sommet sur l'éducation à Paris. Le pré-sommet Transformer l'éducation du 28 au 30 juin 2022.

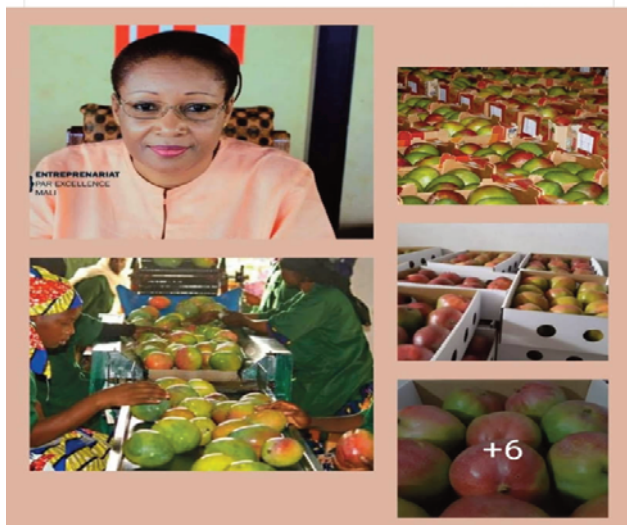
Une journée internationale de l'engagement qui comportait des réunions techniques sur les pistes d'action thématiques et des engagements avec les principales parties prenantes.

Source : CELLULE DE COM-MEN

www.malikile.com

Mali : Entrepreneuriat par excellence

Entrepreneuriat par excellence Mali



Elle c'est Aïssata Touré COULIBALY, Présidente des Femmes chefs d'entreprise du Mali. Une brave femme et entrepreneuse hors du commun. DG de la société MULTICHEM Mali.

Elle emploie plus de 450 saisonniers et 30 permanents, son entreprise d'horticulture génère plus de 300 millions de chiffre d'affaires par an et sans compter le chiffre d'affaires des mangues. Elle exporte plus de 90 tonnes de mangues par avion en extérieur et 6 conteneurs par bateau. Née, le 26 Août 1955 à Gao, mariée et mère de quatre enfants. Elle fit ses études au Mali et en France. Juste après ses études de gestion et d'administration, une grande banque libyo-malienne, la BALIMA devenue la BCS, s'est installée au Mali, et l'a recrutée. Elle travailla dans cette grande banque de la place pendant dix ans avant de démissionner car son salaire ne lui permettait plus d'assumer son train de vie et d'élever ses quatre enfants. Alors Elle s'est lancée dans L'entrepreneuriat pour assurer son l'épanouissement et l'indépendance financière. Elle évolue dans l'exportation des mangues vers l'extérieur et dans la production des fleurs sur 7 hectares.

Elle travaille avec des grossistes et envoie ses fleurs dans les pays de la sous-région. Elle possède un centre de conditionnement des mangues. Le volet mangue compte quinze collaborateurs permanents et elle fait travailler plus de 450 « saisonniers » pour les cinq mois de la campagne de production qui va de mars à fin juillet. En volume, cela représente 90 tonnes pour les mangues qui partent par avion, et six conteneurs par mois pendant cinq mois pour les mangues livrées par bateau. Un conteneur embarqué sur un cargo peut compter 6 000 cartons de 4 kg de mangues.

Aujourd'hui elle est à la tête de plusieurs organisations des femmes au mali notamment la Présidente nationale du Réseau des Femmes Opératrices Économiques du Mali (qui compte 6 700 femmes) et également la Présidente sous-régionale des Femmes Opératrices Économiques de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest), qui regroupe huit pays, et elle représente toutes ces organisations au sein du Patronat du Mali. Très engagée pour la cause de la femme africaine. Félicitations pour ce brillant parcours

CCOM

Tombouctou : Un agent des Eaux et Forêts ciblé mortellement par des bandits armés



La ville de Tombouctou connaît une certaine accalmie sur le plan sécuritaire depuis quelques mois. En plus des patrouilles des forces de défense et de sécurité, les populations aussi s'impliquent pour donner des alertes aux autorités administratives et militaires. Face à ce tableau positif, des bandits en embuscade procèdent à des assassinats ciblés et lâches. Ce lundi 19 Septembre 2022, c'est un élément des Eaux et Forêts qui a été victimes d'individus armés non identifiés non loin d'un grand hôtel au quartier San Fil. La victime qui répond au nom de Doulla a été fusillé au moment où il s'apprêtait à embarquer dans sa voiture. Selon nos sources au gouvernement de la ville, la victime a été transportée d'urgence à l'hôpital mais cela n'a pas suffi car il n'a pu être sauvé. Son enterrement a été fait à la mi-journée conformément aux prescriptions religieuses. Les autorités politiques et administratives ont participé à la cérémonie et ont appelé encore à plus de vigilance et de collaboration pour freiner ces criminels résiduels dans la ville.

Source : FIGARO DU MALI

Le Botswana : Le pays prévoit des abattages de bovins pour endiguer une épizootie

Le Botswana, important exportateur de viande bovine vers l'Union européenne, prévoit d'abattre environ 10.000 bovins pour endiguer une épizootie de fièvre aphteuse, a déclaré un ministre lundi.

La première épidémie majeure depuis deux ans a contraint ce pays d'Afrique australe à suspendre toutes ses exportations de viande bovine le 24 août. Il exporte chaque année environ 9.000 tonnes de viande bovine vers l'Union européenne. Le ministre adjoint de l'Agriculture Molebatsi Molebatsi a déclaré à l'AFP que 9.757 têtes de bétail seraient abattues dans les villages du nord-est du pays, à la frontière avec le Zimbabwe. Selui lui, le nombre de bovins infectés "ne cesse d'augmenter". La fièvre aphteuse est une maladie virale grave et très contagieuse du bétail. Les quelque 9.000 tonnes de viande bovine que ce pays enclavé vend à l'UE chaque année représentent près de la moitié de ses exportations totales. Un accord permet au Botswana d'exporter en franchise de droits et de quotas vers le marché de l'UE.

AFP



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Douanes : La direction générale dotée d'un nouveau siège

Ça y est ! La direction générale des douanes a un siège flambant neuf. Le joyau architectural a été inauguré le lundi 19 septembre 2022, par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, à Samanko 2, dans la Commune rurale du Mandé, région de Koulikoro, sur l'axe Bamako-Conakry. C'était en présence du Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, du Président du Conseil national de Transition, le Colonel Malick Diaw, des membres du Gouvernement, des représentants du Corps diplomatique et Organisations internationales accréditées en République du Mali, et bien évidemment des partenaires de la Douane.

Le ton de la cérémonie a été donné avec l'exécution de l'hymne national, suivie de la pose d'une gerbe de fleur par le chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta, au pied du monument dédié aux martyrs des Douanes, en souvenir du sacrifice de l'agent tombé pour la patrie.

L'infrastructure, ainsi inaugurée, aura coûté à l'Etat malien la bagatelle somme de 4.531.198 197 FCFA. Elle est bâtie sur une superficie de 30 hectares. Ce chef-d'œuvre architectural est situé à Samanko II dans la Commune du Mandé. L'infrastructure comporte 5 niveaux R4 et 147 bureaux, deux salles de conférences,

2 ascenseurs, une salle multimédia, 2 escaliers de secours, une salle d'archives et un réfectoire pour 100 invités situé sur la terrasse supérieur. Il permettra de désengorger le trafic, et facilitera un meilleur accès des usagers aux services de la douane. Ce qui sera un tremplin pour contribuer à générer davantage de ressources financières. Toute chose qui permettra à la douane malienne de s'acquitter de ses missions fiscales et économiques, en renflouant les caisses de l'Etat. Avec des retours substantiels de recouvrement de recettes fiscales, elle donnera une chance aux autorités du pays de poser les bases d'un dé-

veloppement harmonieux.

Selon le directeur général des Douanes, l'inspecteur général, Amadou Konaté, en plus de l'amélioration des recettes douanières, la nouvelle infrastructure permettra d'offrir aux travailleurs, un cadre d'épanouissement pour mieux s'acquitter de leurs missions régaliennes à savoir : la lutte contre la fraude et les trafics illicites et créer les conditions idoines pour la poursuite des réformes et leur mise en œuvre.

Visiblement satisfait de l'investissement et de la qualité des travaux, le Ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, a laissé entendre que c'est la première fois dans l'histoire du Mali, que l'administration des douanes disposera d'une infrastructure construite spécialement pour abriter les services centraux de la direction générale des douanes. Il a, aussi, précisé que c'est la première qu'un service central de l'Etat se trouvera logé en dehors des limites territoriales du district de Bamako. Il a invité la direction générale des Douanes ainsi que les travailleurs à œuvrer sans cesse dans le cadre de l'amélioration des recettes tout en menant une lutte implacable contre la fraude et les trafics de tout genre. L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par la





remise d'un coffret de reconnaissance par le ministre de l'Economie et des Finances, au Président de La Transition, le Colonel Assimi Goita, suivie de la distinction de certains agents de la médaille d'honneur des douanes à titre exceptionnel, et la remise de la médaille d'honneur des douanes aux représentants des récipiendaires à titre posthume. Très ému, au nom des récipiendaires, le

Contrôleur interne des Douanes, Ibrahim Ali Cissé, a, chaleureusement, remercié le Président de La Transition, Chef de l'État le Colonel Assimi Goita, pour son implication dans le processus d'institutionnalisation de cette médaille qui se veut la consécration d'un engagement pour le travail bien fait, et, qui peut aller jusqu'au sacrifice ultime. La cérémonie a pris fin par la coupure du ruban

symbolique, de l'inauguration officielle de la visite des locaux. Incontestablement, le chef de l'Etat a apprécié la qualité des travaux qui contribuera à améliorer les conditions de vie et de travail des douaniers maliens.

■ Ibrahim Sanogo



Complexe minier Loulo-Goukoto : Zoumana Gakou en toute transparence

Zoumana Gakou, directeur des approvisionnements du complexe minier Loulo Goukoto : « Nous misons beaucoup sur la transparence et la promotion des fournisseurs locaux ».

La mine d'or de Loulo mise sur une solution novatrice, basée sur la promotion des acheteurs locaux. Une manière pour elle, de créer de la valeur ajoutée. L'information a été donnée par Zoumana Gakou, Directeur des approvisionnements de la mine d'or de Loulo Goukoto du groupe Barrick Gold Corporation. Il faut noter qu'il est chargé d'approvisionner la mine en pièce détachées, en produits chimiques, en lubrifiants pour le bon fonctionnement de la mine. Cela dans le strict respect des textes qui encadrent tout le système en matière d'importation. La gestion des magasins obéit à une réparation sectionnelle.

En rencontrant les hommes de média, Zoumana Gakou a fourni des explications sur le processus d'approvisionnement et de stockage d'une des plus grandes mines du Mali qu'est Loulo. Dans ses propos, il a souligné que le système d'approvisionnement commence par la section contrôle d'inventaire. Car, dit-il, une base de données est créée. Ce qui permet aux utilisateurs d'exprimer leurs besoins des pièces ou d'équipements à travers cette section, en parfaite symbiose. Cette base de données est établie à travers des plannings de consommation. « Ils peuvent dire par exemple que dans le mois, nous consommons 2 produits X. C'est en fonction des différentes demandes que nous calculons plus ou moins quel doit être le niveau minimum ou maximum pour ne pas tomber en rupture. On crée une base de données très solide en fonction de leur consommation. La commande va être lancée au niveau des achats en fonction de cela. Au niveau des achats, nous avons un contrat avec une centrale d'achat qu'on appelle Afrique-Logistique (Afrilog). Ce sont eux qui font les achats, le transport et le transit pour la mine. Les acheteurs qui sont sur le site envoient notre besoin à Afrilog avec des cotations qui sont transformées en bons de commande. Le bon de commande passe par le niveau d'approbation ensuite envoyé à Afrilog. Ça veut dire que vous pouvez acheter l'article en question », a-t-il précisé.

Zoumana Gakou poursuit en ces termes : « Quand la commande arrive sur le site. Il y a une autre section qu'on appelle la section de la réception. Les agents de cette section font la réception en conformité avec les bons de commande. Si ce



n'est pas conforme, ils rejettent avec les arguments et font retourner le produit. Si la commande est réceptionnée, c'est visible dans le système et tous les utilisateurs du site ont accès au système. Et ils font des réservations qui seront approuvées par leur chef de département sur intendance et des formats. Dès que la demande de réservation est approuvée, ils se déplacent pour venir chercher l'article au magasin. Cette procédure est valable pour les pièces, pour les produits chimiques et le carburant. Tout est visible dans le système », a-t-il renchérit.

A l'en croire, à la date d'aujourd'hui, la mine de Loulo dispose d'une valeur de stock de 46 millions de dollars, exclus le carburant. La va-

leur du stock en carburant varie de 7 à 8 000 000 de dollars par mois. On utilise 2 types de carburant, le fuel lourd et le fuel léger. Ce contrat est donné à 2 sociétés. Une société locale du nom de Yara Oil et une autre société du nom de Vivo Energie qui ont chacun 50%. « Nous consommons à peu près 400 000 litres de gasoil par jour. Avec l'avènement de l'énergie propre dont nous essayons de nous atteler, nous avons 20 millions de champ solaire et on compte en ajouter 40 autres. Avec l'avènement de ces énergies propres, la consommation du carburant diminuera drastiquement. Toute chose qui produira de l'économie et on va aussi protéger l'environnement. La première installation de champ solaire fait

une économie de 10 millions de gaz-oil par an. Nous avons une capacité de stockage d'un mois en fuel léger et de 25 jours en fuel lourd. Nous avons des cuves de stockage et dans les zones opérationnelles, il y a des stocks tampon aussi. Au regard, de toutes ces données, c'est réellement très bénéfique d'aller vers les énergies propres. C'est à ce quoi la mine de Loulo veut tendre aujourd'hui », a-t-il assené, avant de souligner que la mine de Loulo consomme environ 170 tonnes de ciment par jour. Ce n'est pas le ciment ordinaire mais plutôt du luthier. Ce sont les résidus des usines métallurgiques qui sont mixés à un pourcentage de ciment qui est dur. En matière d'approvisionnement, ajoute-t-il, nous misons beaucoup sur la transparence et le développement des nationaux. « Nous avons une politique pour permettre aux nationaux d'émerger. Un sous-traitant peu trébucher mais on ne le laisse pas tomber. On le soutient jusqu'à ce qu'il parvienne à marcher seul, et exécuter le marché à lui confié dans les règles de l'art. Le soutien aux nationaux permet de créer non seulement de la valeur ajoutée mais permet aussi de contribuer à l'économie nationale. A titre illustratif, sur le volume des achats annuels, la part des fournisseurs étrangères est de 35% et le reste est pour les maliens. Nous nous vantons avec cette situation. Grace à nos efforts, il y a des sous-traitants locaux qui opèrent dans d'autres pays », se réjouit M. Gakou. Selon M. Gakou, le succès des mines d'or de SOMILO-SA en matière d'approvisionnement réside dans le planning. « **Nous ne voulons pas que la mine s'arrête parce qu'il y a rupture de tel ou tel produit sur le site. Raison pour laquelle pour nos commodités clés, on a implémenté des réunions de planifications hebdomadaires et même mensuelles pour certains. On regarde le plan de la mine pour savoir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché. Et cela pour éviter des risques de rupture en vue du bon fonctionnement de nos mines** », -t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

La fête de l'indépendance au Mali : Un 22 septembre pas comme les autres

22 septembre 1960, 22 septembre 2022 cela fait pratiquement 62 ans que le Mali à accéder à l'indépendance. Une indépendance juste de nom, car le Mali comme les autres pays africains n'ont pas véritablement obtenu leur liberté et leur souveraineté. Les pays qui ont été colonisés par la France sont toujours soumis au diktat de ce pays et leur indépendance n'est qu'une illusion tout comme leur souveraineté, et leur dignité. Et finalement comme un réveil brutal d'un martyrisé, le Mali est sur la voie de sortir des ailes de son paternaliste qu'est la France. Et il semble déterminer à faire respecter sa souveraineté aux yeux du monde entier.



En effet, la fête de l'indépendance de notre pays sera célébrée ce jeudi. La particularité de cette année est qu'elle sera célébrée dans un contexte particulier marqué non seulement par une crise sécuritaire et sociale gravissime, mais aussi par une rupture entre le Mali et la France. Aujourd'hui il est incontestable et on peut affirmer haut et fort sans risque de se tromper que le Mali est sur la voie de la rupture avec son ancien colonisateur. Il veut assumer pleinement et entièrement son indépendance vis-à-vis de la France que Bamako taxe d'être responsable de son malheur. Mesurant toutes les conséquences de leurs choix politiques, les autorités de la transition ont voulu envoyer un message clair aux autres pays avides de liberté et d'indépendance à se joindre à ce noble combat pour une Afrique libre et prospère ne comptant que sur ses ressources humaines et ses immenses richesses économiques et financières.

Les autorités maliennes se disent déterminées en dépit d'un climat d'insécurité et de crise socio-politique et économique récurrentes. La fête d'indépendance de cette année sera célébrée dans un contexte de méfiance, mais aussi d'affirmation de la souveraineté. Méfiance vis-à-vis de l'ancien colonisateur, méfiance également vis à vis des pays voisins comme ceux de la CEDEAO qui ne sont pas en odeur de sainteté avec le Mali. Il y aura certainement des discours, de défilés militaires, et des décorations.

En somme si la célébration de la fête de l'indépendance devrait être une occasion de se remémorer, celle de cette année doit être historique et d'après Sékou Touré " Il n'y a pas de dignité sans liberté, nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage".

Oumou SISSOKO
Source : L'Alternance

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : **Le Mali prend des engagements fermes**

Les autorités maliennes en charge de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (Lbc/Ft), le Groupe conjoint d'évaluateurs constitué de pays membres du Groupe d'action financière (Gafi), le secrétariat du Gafi et celui du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba) ont tenu le 12 septembre 2022, en mode hybride, une réunion d'évaluation du plan d'action consensuel du dispositif national de Lutte contre la blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (Lbc/Ft) du Mali.



Selon un communiqué de presse, le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, accompagné par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Gardes des Sceaux, Mahamadou Kassogue et le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de Brigade Daoud Aly Moahammedine ont pris part aux discussions, par visio-conférence avec les membres du Groupe conjoint Afrique/Moyen-Orient du Gafi (réunis à Livingston en Zambie pour la circonstance) en présence d'une délégation malienne conduite par Sékou Amadou N'Doure, chargé de mission au cabinet du ministre de l'Économie et des Finances.

«Il est important de vous faire part de la détermination des autorités maliennes à mettre en œuvre le plan d'actions issu du processus International Cooperation Review Group (Icrg) du Gafi. Nous ne ménagerons aucun effort dans ce cadre. Ainsi, les conclusions issues du processus ont été communiquées au Conseil des ministres par le ministre de l'Économie et des Finances, ainsi qu'à toutes les

parties prenantes pertinentes », a dit Alousséni Sanou lors de l'ouverture des travaux.

Le ministre de l'Économie et des Finances a évoqué les efforts importants consentis par l'État du Mali dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de l'Icrg malgré les contraintes majeures causées par l'embargo infligé par la Cedeao et le contexte sécuritaire. Le plan d'action, qui vise l'atténuation des insuffisances du dispositif national LBC/FT, compte vingt-sept (27) mesures parmi lesquelles trois ont été totalement mises en œuvre et le reste est en cours de réalisation conformément au calendrier d'exécution.

L'engagement de haut niveau donné par les plus hautes autorités de tout mettre en œuvre dans la Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme à travers la mobilisation des trois ministres, le déplacement de la délégation malienne pour la réunion de « face à face » en Zambie ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action ont été salués par les experts du Comité mixte Afrique/Moyen-Orient du Gafi.

La même source signale que les résultats appréciables obtenus par le Mali augurent de bonnes perspectives en vue d'une sortie du Mali de la « surveillance accrue » à travers un dispositif national de Lbc/Ft répondant aux normes de conformité technique et d'efficacité.

Enfin, M. Alousséni Sanou a réaffirmé l'engagement du Mali à tout mettre en œuvre pour assurer la conformité du dispositif national de Lbc/Ft aux normes internationales.

Le Groupe d'action financière (Gafi) est un organisme intergouvernemental créé en 1989 par les Ministres de ses États membres. Les objectifs du Gafi sont l'élaboration des normes et la promotion de l'efficace application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les autres menaces liées pour l'intégrité du système financier international.

Adou FAYE
Source : LEJECOM



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org



RENTREE

ACADEMIQUE

2022-2023

27 septembre: session de rentrée administrative

4 octobre: Session de rentrée pour les étudiants S3 et S5

3 octobre 2022: Messe d'ouverture de l'année Académique 2022-2023

7 octobre: Test et concours d'entrée Masters Droit, Licence Journalisme et Communication

Réconciliation nationale : Trois générations échangent sur l'implication des femmes dans le processus de paix

Le centre Aoua Keïta a abrité, hier lundi 19 septembre 2022, les travaux d'un débat intergénérationnel sur l'implication des femmes au processus de paix. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la semaine nationale de la réconciliation. A cette occasion trois générations à savoir les aînées, la génération intermédiaire et les plus jeunes ont échangé sur les perspectives de solution pour une paix durable.

La semaine de la réconciliation nationale se tient du 15 au 21 septembre 2022 à Bamako et dans les régions du Mali. Le thème retenu pour cette première édition est « **Faisons de la diversité un atout pour la cohésion sociale au Mali** ». Elle est instituée suite à la loi d'entente nationale, elle-même découlant de la conférence d'entente nationale à l'occasion de laquelle le peuple malien a exprimé la volonté d'avoir une semaine dédiée à la paix et à la réconciliation. Au cours de son allocution, le Secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille Sayon Doumbia a souligné que la semaine nationale de la réconciliation a pour objectifs, entre autres, de célébrer les idéaux du vivre-ensemble et de la cohésion sociale à travers des activités socio-éducatives, culturelles, artistiques, sportives et mémorielles ; de sensibiliser les acteurs nationaux et internationaux sur le processus de la réconciliation de la paix dans notre pays ; et de vulgariser les instruments dédiés à la promotion du patriotisme, du civisme de la paix et de la cohésion sociale. Aussi, il a tenu à mettre un accent particulier sur l'importance de la participation des femmes au processus de paix. « **Lorsque les femmes participent aux processus de paix, la sécurité de tous et de toutes est accrue et la paix sera plus juste, plus inclusive et donc plus durable. Les Etats sont plus stables lorsque les femmes participent à la gouvernance post-conflit. En un mot, là où l'égalité des sexes est respectée, les sociétés sont plus pacifiques** », a-t-il avancé.

A son tour, le chef du ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, a déclaré que cette conférence a pour objectif de discuter sur la probléma-



tique de l'implication des femmes dans le processus de paix et l'ensemble des dynamiques qui sont en cours pour permettre une pleine participation des femmes, aujourd'hui dans le processus de construction, de consolidation de la paix, de prévention et de gestion des conflits.

S'agissant des attentes, le chef de cabinet du ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, a fait savoir que les femmes du Mali discuteront sur les modalités de leur participation au processus de paix et que cela doit se faire en prenant en compte toutes les générations. « **Nous souhaitons qu'elles se saisissent des tous les instruments existants, qu'elles nous enrichissent de nouvelles idées nous, qui sommes dans l'action publique au sein du gouvernement et que cela permette de renforcer le processus de paix** », a-t-il dit.

Quant à Mme Maiga Sina Demba, ancienne ministre de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, elle a adressé un message de communion des maliens de l'intérieur comme à l'extérieur autour de la patrie. « **Le message que je voudrais adresser à l'endroit des femmes et des jeunes du Mali, c'est qu'aujourd'hui plus que jamais tous les maliens ont besoin de se retrouver. Nous sommes victimes d'une crise multidimensionnelle depuis 2012 à aujourd'hui et plus on avance, plus on a l'impression que c'est un complot international contre notre pays. Et à ce stade, on a besoin aujourd'hui que tous les maliens, toutes les maliennes de l'intérieur et de la diaspora se donnent les mains pour que l'on défende notre pays contre ce qui se trame contre nous** », a-t-elle conclu.

■ Maffenin Diarra

Plainte du Mali contre la France à l'ONU : Le parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) soutient

Dans un communiqué, le président du parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA), Souleymane Dembélé, a manifesté son soutien et celui de son parti à la plainte du Mali contre la France au Conseil de sécurité des Nations-Unies. Et appelle l'ensemble des Maliens à « l'union sacrée autour de ce combat de dignité, de patriotisme et de réaffirmation de notre souveraineté sous l'impulsion des autorités de la Transition ».

Ce document relève que les membres du Parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) ont appris, par voie de presse, la saisine du Conseil de Sécurité de l'ONU par le Gouvernement de Transition aux fins de tenir une réunion d'urgence sur des faits de violations de souveraineté et d'aide aux groupes terroristes contre le Mali. Le parti DCA salue et soutient cette initiative des autorités de la Transition.

A travers ce communiqué, la formation politique, dont la devise est : « Patriotisme, Unité et Travail », et ayant pour slogan : « **Ensemble pour un Mali restauré** », lance un vibrant appel à l'ensemble de la classe politique et de la Société civile « pour l'union sacrée autour de ce combat de dignité, de patriotisme et de réaffirmation de notre souveraineté, sous l'impulsion des autorités de la Transition et du leadership de Colonel Assimi Goïta, président de la Transition, Chef de l'Etat ».

A cet égard, le parti DCA estime que « l'opportunité est offerte pour nous, la nouvelle génération, d'accomplir notre mission générationnelle et mieux encore, de la réussir pour la postérité ».

Ainsi, son président, Honorable Souleymane Dembélé, « exhorte les dignes fils du pays à constituer un rempart pour faire échec à toutes les entreprises funestes savamment orchestrées des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, en ces moments d'épreuves ». Et de rappeler la boutade selon laquelle : « Au moment de la mort, il n'y a point d'espoir pour la vie et au moment de la vie, point d'espoir pour la mort ».

Pour rappel, le Mali, à travers son ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération inter-

nationale, Abdoulaye Diop, a adressé, le 16 août dernier, une correspondance au Conseil de sécurité des Nations-Unies, dans laquelle,

il demande une réunion d'urgence sur la situation de son pays.

Dans sa correspondance, le Mali accuse, documents à l'appui, la force française « **Barkhane de fournir des renseignements et armes aux terroristes via des vecteurs aériens aux terroristes** ».

De même, « **la Force Barkhane utilise, malgré la dénonciation de l'Accord de Défense qui liait les deux pays, des vecteurs aériens tels que des drones, des hélicoptères militaires et des avions de chasse pour entraver les activités de l'Armée malienne** », précise la correspondance.

■ Maffenin Diarra



Bisbilles entre Bamako et Abidjan : Qui pour relancer le dialogue ?

L'affaire des 49 soldats est véritablement ce qu'il convient d'appeler un serpent de mer. Les deux parties s'accusent mutuellement depuis le 10 juillet dernier sans pour autant relancer véritablement le dialogue...



Après la libération de trois des 49 soldats, la tension remonte d'un cran entre le Mali et la Côte d'Ivoire, deux pays frères. Une situation qui met visiblement en évidence les limites de la médiation togolaise face aux positions tranchées des deux pays. Au regard de l'escalade constatée, l'on se demande qui peut donc remettre les deux frères, Alassane Ouattara et Colonel Assimi Goïta, descendants de Soundiata Kéïta sur la même table pour un dialogue franc et sincère afin de trouver une issue négociée et souhaitée à cette crise qui n'a que trop duré.

Pour rappel, après la libération des trois soldats, c'est la demande d'extradition faite par le Mali sur des personnalités maliennes qui « **bénéficient de la protection de la Côte d'Ivoire pour déstabiliser le Mali** » en échange des 46 soldats qui a été perçue par les autorités ivoiriennes comme une prise d'« **otages** ». La Côte d'Ivoire a considéré cette demande comme un « **chantage... inacceptable et exige la libération, sans délai** » de ses soldats. Le président Ouattara a même annoncé « **saisir la Commission de la CEDEAO en vue de la tenue [...] d'une réunion extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement pour examiner la crise**

entre la Côte d'Ivoire et le Mali ». Bamako a clairement indiqué à « **la CEDEAO que cette affaire est purement judiciaire et bilatérale** ».

Le président de la Transition, Colonel Assimi Goïta avait clairement affirmé lors de l'audience accordée le 9 septembre 2022 au ministre des Affaires Étrangères de la République fédérale du Nigeria, que la Côte d'Ivoire ne peut pas demander la libération des soldats alors qu'Abidjan « continue de servir l'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêts internationaux émis par la justice malienne ». Selon le président de la Transition, ces mêmes personnalités bénéficient de la protection de la Côte d'Ivoire pour déstabiliser le Mali, d'où la nécessité d'une solution durable à l'opposé d'une solution à sens unique qui consisterait à accéder à la demande ivoirienne sans contrepartie pour le Mali.

« **Abidjan ne doit plus servir d'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant objet de mandats d'arrêts internationaux émis par la justice malienne** », précise le président Assimi Goïta ajoutant qu'« au même moment où la Côte d'Ivoire demande la libération de ses soldats,

continue de servir d'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux émis par la justice ». Bamako accuse ces personnalités de tenter de « déstabiliser le Mali ».

Pour Abidjan, « **cette demande confirme, une fois de plus, le fait que nos soldats ne sont, en aucun cas, des mercenaires mais plutôt des otages** », lit-on dans ce communiqué du Conseil National de Sécurité tenu mercredi dernier qui « **considère ce chantage comme inacceptable et exige la libération, sans délai, de nos 46 soldats** ».

Le Président ADO par la même occasion a affirmé que « **la Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères** » va « **saisir la Commission de la CEDEAO en vue de la tenue, dans les meilleurs délais, d'une réunion extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement pour examiner la crise entre la Côte d'Ivoire et le Mali, afin d'aboutir à la libération de nos soldats** », annonce le communiqué.

Du berger à la bergère, le gouvernement de la transition a répliqué à la Côte d'Ivoire, l'accusant de vouloir confier cette affaire à la CEDEAO. « **À la décision du Gouvernement ivoirien d'avoir transformé un dossier judiciaire en une crise diplomatique, et par conséquent de saisir la CEDEAO, le Gouvernement de la Transition souligne qu'il n'est nullement concerné par cette procédure devant l'instance communautaire** » a indiqué le communiqué signé du colonel Abdoulaye MAIGA, Premier ministre intérimaire. Le même communiqué datant du 15 septembre 2022, ajoute que le gouvernement de la transition du Mali indique à la CEDEAO que cette affaire est purement judiciaire et bilatérale. « **Il met en garde contre toute instrumentalisation de la CEDEAO par les autorités ivoiriennes pour se soustraire de leur responsabilité, vis-à-vis du Mali** » peut-on lire dans le communiqué.

Les bisbilles entre Bamako et Abidjan ont trop duré et risquent de diviser les deux peuples frères unis par l'histoire. C'est pourquoi tout le monde convient de part et d'autre qu'il est temps pour chaque partie de mettre de l'eau dans son vin. Mais qui ? Qui, pour relancer véritablement le dialogue ?

Binadjan Doumbia

Affaire des 49 soldats ivoiriens : Que peut la CEDEAO ?

Le président Assimi Goïta pose désormais ses conditions pour la libération des 46 soldats ivoiriens (incarcérés à Bamako). A Abidjan, le Conseil national de sécurité de la Côte d'Ivoire, présidé par Alassane D Ouattara, a, lors d'une réunion tenue la semaine dernière, décidé de saisir la commission de la CEDEAO au sujet de cette affaire. Cependant, l'on est en droit de se poser des questions sur cette initiative ivoirienne : Que veulent obtenir les dirigeants ivoiriens de la CEDEAO ? Une médiation ? Des pressions et/ou sanctions à l'adresse du Mali ? Au-delà, qu'est-ce que la CEDEAO peut faire concrètement dans ce contentieux opposant deux de ses pays membres ?

En effet, à l'issue d'une réunion extraordinaire le conseil de sécurité nationale, ivoirien a demandé : « la tenue dans les meilleurs délais d'une réunion extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO pour examiner la crise entre la Côte d'Ivoire et le Mali en vue d'aboutir à la libération des soldats dans les plus brefs délais ». Cette annonce a été faite dans un communiqué lu par le secrétaire général de la présidence Fidèle Sarassoro.

Cette initiative ivoirienne de saisir l'organisation sous régionale intervient après que Bamako ai exigé à la Côte d'Ivoire, l'arrestation et l'extradition de certains anciens responsables du régime d'IBK. Ceux-ci séjournent actuellement en Côte d'Ivoire alors qu'ils sont activement recherchés par la justice malienne. Il s'agit de Boubou Cissé, ancien Premier ministre, Tiéman Hubert Coulibaly, ancien minis-

tre de la Défense et Babaly Bah, ex directeur de la Banque maliennes de solidarité (BMS-SA). Un mandat d'arrêt international a été émis contre eux en juillet 2022 par la Cour suprême dans le cadre de certains dossiers judiciaires. Autre personne recherchée par la justice malienne, il s'agit de Karim Keïta qui vit à Abidjan depuis le renversement de son père. Son nom est cité dans le dossier sur la disparition du journaliste Birama Touré.

Cependant, les autorités ivoiriennes n'entendent pas répondre favorablement l'exécution du mandat émis par la justice malienne. D'où leur décision de se tourner vers la CEDEAO pour obtenir la libération des 36 soldats (après la libération des trois femmes) qui sont toujours détenus à Bamako. Alors qu'au même moment plusieurs médiations sont en cours entre les deux pays. Parmi elles celle du Togo avait abouti à la libération des femmes détenues.

Aujourd'hui, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur l'issue de cette affaire qui envenime les relations entre les deux pays.

Après la décision d'Abidjan de saisir la CEDEAO, la réaction de Bamako ne s'est pas fait attendre. En effet, dans un communiqué le gouvernement malien a mis en garde contre toute instrumentalisation de la CEDEAO. En clair, les autorités maliennes lancent un avertissement à des chefs d'États membres de cette organisation qui, ces derniers temps, ont multiplié des sanctions et autres décisions illégales contre le Mali.

En effet, la CEDEAO avait pris des sanctions « illégitime et d'illégalité », en janvier 2022 contre le Mali. Des sanctions décidées en violation de toutes les règles de la communauté. Certains chefs d'État, de cette organisation sous le couvert de la préservation de l'ordre constitutionnel, ont tenté de vassaliser le peuple malien à travers certaines décisions qui étaient en réalité dictées de Paris... Et à chaque fois Alassane Ouattara a été en première ligne lors de la prise de ces sanctions contre le Mali. L'on se souvient que c'est le même Alassane Ouattara qui avait fortement incité les autres pays de la Cedeao à durcir les sanctions contre notre pays en janvier 2020.

Le président ivoirien veut-il a nouveau entraîner dans son sillage ses compagnons de la CEDEAO ? Tout porte à le croire !

Mémé Sanogo
Source : L'Aube



Semaine nationale de la réconciliation : Le temps du pardon !



■ Pardonner, c'est retrouver la paix intérieure, c'est tout simplement vivre en paix" a estimé le Colonel Assimi Goita au lancement de la SENARE

Sous la présidence de son Excellence, le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'Etat, les travaux de la première édition de la Semaine Nationale de la Réconciliation ont été officiellement lancés ce jeudi, 15 Septembre 2022 au CICB. C'était en présence des présidents des Institutions, des membres du Gouvernement, des autorités coutumières et religieuses, des ambassadeurs accrédités au Mali ainsi que des partenaires engagés pour la paix et la stabilité du pays. L'objectif de ce grand événement était de mobiliser toutes les filles et tous les fils du Mali, de l'extérieur comme de l'intérieur autour des idéaux de paix, de tolérance, de cohésion, du

pardon du vivre ensemble, de réconciliation et de devoir d'assistance mutuelle pour la stabilité de la nation malienne.

Prenant la parole pour l'occasion, le Président de la transition a déclaré que cette cérémonie est une lueur d'espoir pour le Mali dans sa démarche courageuse pour la Réconciliation et la Paix.

"Depuis une décennie, notre pays traverse une crise multiforme, marquée par des conflits fratricides dévastateurs qui n'ont eu de cesse d'opposer familles, communautés et individus dans nos terroirs. Au fil de ces conflits, le tissu social s'est progressivement fragilisé avec son corollaire de détérioration du vivre-ensemble, et du brassage culturel qui ont toujours caractérisé le Mali, berceau des grands empires. Face à cette situation, de nature à compromettre la cohésion sociale, les pouvoirs pu-

blics ont initié de nombreux mécanismes de résolution des crises, dont l'institution d'une Semaine de la Réconciliation Nationale demandée par les Maliens, lors de la conférence d'entente nationale, tenue en 2019", explique le Colonel GOITA.

A ses dires, cette volonté a été traduite dans les dispositions de la Loi d'entente nationale à partir de laquelle nous avons pris l'Arrêté n° 2021/5480 / MRPCN-SG du 27 décembre 2021 fixant la semaine allant du 15 au 21 septembre de chaque année comme semaine de la réconciliation nationale.

En organisant cette semaine nationale de la réconciliation (SENARE), le ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, colonel Ismael Wagué donne un écho favorable à une sage volonté du Peuple malien dont la finalité est de trouver des solutions endogènes aux problèmes nationaux.

"Il est donc de notre devoir de créer les conditions d'un retour à nos valeurs séculaires pour réconcilier les communautés, réconcilier l'État et les citoyens, en somme, réconcilier l'ensemble des composantes de notre pays afin de faire émerger une unité nationale plus solide, car ancrée dans les valeurs d'écoute mutuelle et de pardon", estime le Président de la transition.

Il a profité de l'occasion pour lancer un appel solennel à nos frères des Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. "Le temps est venu de passer à l'union sacrée pour une nation et une armée refondées, bâties sur la volonté commune de ses filles et fils de relever les défis qui sont les nôtres", a-t-il dit.

"Que chacun puise dans ses ressources les plus profondes, afin d'avoir la force de pardonner aux autres en mesure de se faire pardonner, car pardonner, c'est retrouver la paix intérieure, c'est tout simplement vivre en paix", a-t-il conclu.

Auparavant le ministre de la Réconciliation nationale, de la Paix et de la Cohésion sociale, chargé de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Réconciliation, avait dans son intervention expliqué les tenants et aboutissants de la SENARE.

Brehima DIALLO

Source : 22 Septembre

Les rites et traditions : Le Sigi fili

C'est une épreuve qui consiste à jeter puis à retirer avec la main un anneau du fond d'une grande marmite ou bout une solution de soude caustique.

Quand le messenger du roi du Mandé arriva chez Tana mansa Konkon, il trouva que Soundiata était parti en brousse. Il alla voir Tana mansa Konkon dans son grand vestibule et annonça la raison de sa mission. Je suis envoyé par Mansa Dakaran Touman. Il est en conflit avec

son frère Soundiata qui a trouvé refuge chez toi. Il y'a là trois mesures d'or qu'il m'a chargé de te donner afin que tu tues Soundiata. Tu dois jouer au Sigi avec lui et s'il perd, tu le tues. J'ai entendu répondit Tana mansa Konkon. Nous allons jeter le Sigi Soundiata et moi. Mais le jeu doit être équitable. Il joue sa vie contre l'or, s'il perd, il perdra la vie, s'il gagne, l'or sera à lui. Attendons qu'il revienne de la brousse.

Le Sigi est un jeu fort ancien au Mandé. On ne pouvait pas gagner au Sigi sans une connaissance approfondie des valeurs de la société. Or, en dehors du vestibule des jeunes circoncis Soundiata avait été à plusieurs écoles, il avait été à l'école du griot de son père, son principal conseiller et le confident. Il avait été aussi à l'école de plusieurs grands maîtres de la confrérie des chasseurs, enfin sa mère qui était une femme thaumaturge n'avait pas manqué » de livrer à Soundiata le meilleur de son savoir ésotérique et de sa dure expérience de la vie. Sa propre expérience de la vie a fait le reste.

B. CAMARA, Journaliste, Chercheur



Logiciels espions et surveillance : L'ONU met en garde contre les menaces croissantes pour la vie privée



L'ONU est préoccupée par l'utilisation malintentionnée de technologies de surveillance. Le droit à la vie privée est de plus en plus menacé par l'utilisation de technologies numériques modernes en réseau, dont les caractéristiques en font de formidables outils de surveillance, de contrôle et d'oppression, selon un nouveau rapport des Nations Unies, exhortant les Etats à mieux encadrer et réglementer ces outils.

Le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme () a ainsi examiné trois domaines clés : l'utilisation abusive d'outils de piratage intrusifs ("logiciels espions") par les autorités publiques ; le rôle clé des méthodes de cryptage robustes dans la protection des droits de l'homme en ligne ; et les impacts de la surveillance numérique généralisée des espaces publics, à la fois hors ligne et en ligne.

« Les technologies numériques apportent

d'énormes avantages aux sociétés. Mais la surveillance omniprésente a un coût élevé, car elle porte atteinte aux droits et entrave le développement de démocraties dynamiques et pluralistes », a déclaré Nada Al-Nashif, Haute-Commissaire aux droits de l'homme par intérim.

Le logiciel « Pegasus »

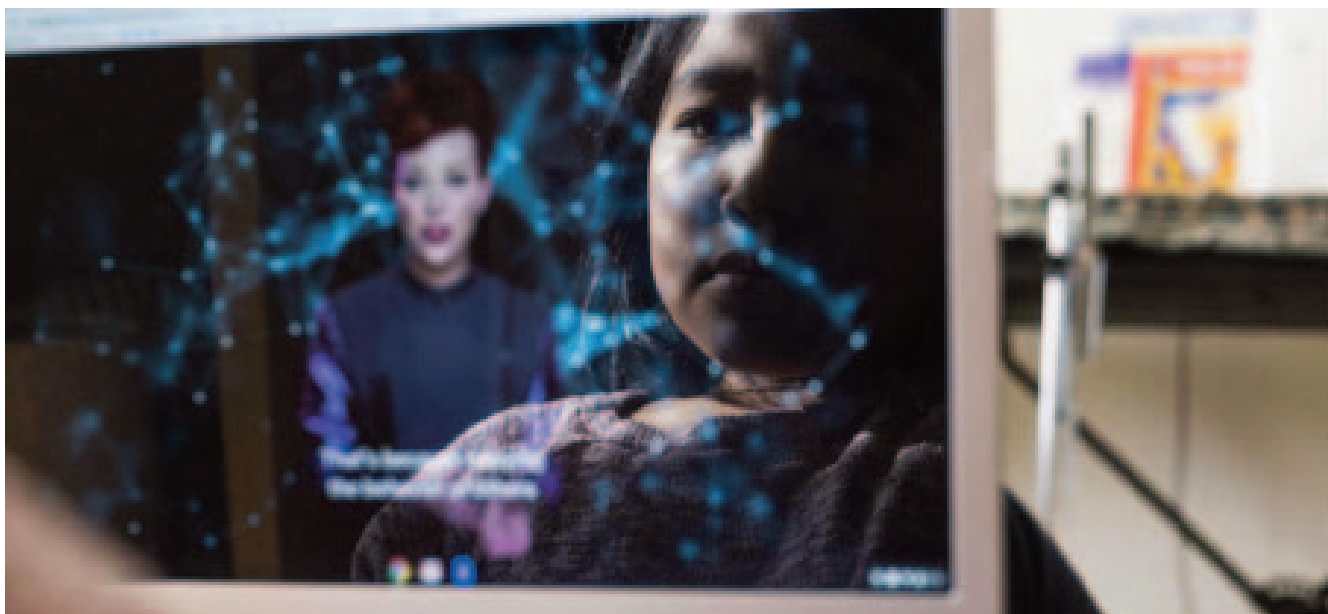
Le document de l'ONU décrit en détail comment des outils de surveillance tels que le logiciel « Pegasus » peuvent transformer la plupart des smartphones en « dispositifs de surveillance 24 heures sur 24 ». De tels outils permettent ainsi à « l'intrus » d'accéder non seulement à tout ce qui se trouve sur nos mobiles, mais aussi de les armer pour espionner nos vies.

« Alors qu'ils sont prétendument déployés pour lutter contre le terrorisme et la crimina-

lité, ces logiciels espions ont souvent été utilisés pour des raisons illégitimes, notamment pour réprimer les opinions critiques ou dissidentes et ceux qui les expriment, y compris les journalistes, les personnalités politiques de l'opposition et les défenseurs des droits de l'homme », indique le rapport.

Le rapport tire également la sonnette d'alarme sur la surveillance croissante des espaces publics. Les anciennes limites pratiques à la portée de la surveillance ont été balayées par « la collecte et l'analyse automatisées des données à grande échelle », ainsi que par les nouveaux systèmes d'identité numérisés et les vastes bases de données biométriques qui facilitent grandement l'ampleur de ces mesures de surveillance.

A l'ère numérique, les gouvernements utilisent de plus en plus les technologies de surveillance digitale pour la sécurité nationale.



Collecte et analyse systématiques des messages sur les médias sociaux

Les nouvelles technologies ont également permis la surveillance systématique de ce que les gens disent en ligne, notamment par la collecte et l'analyse des messages sur les médias sociaux.

Or très souvent, les gouvernements n'informent pas suffisamment le public de leurs activités de surveillance. « Même lorsque les outils de surveillance sont initialement mis en place à des fins légitimes, ils peuvent facilement être réaffectés, souvent à des fins pour lesquelles ils n'étaient pas initialement prévus », dénonce le document.

Dans ces conditions, l'ONU estime que les États devraient « limiter les mesures de surveillance publique » à celles qui sont « strictement nécessaires et proportionnées ». Une façon d'inviter les États à se concentrer sur des lieux et des moments précis.

La durée de conservation des données devrait également être limitée. Il est également nécessaire de restreindre immédiatement l'utilisation des systèmes de reconnaissance biométrique dans les espaces publics.

Plus globalement, tous les États devraient également agir immédiatement pour mettre en place des régimes de contrôle des exportations solides pour les technologies de surveillance qui présentent des risques sérieux pour les droits de l'homme.

Une personne naviguant sur les médias so-

ciaux sur son ordinateur portable (contenu flouté pour protéger la vie privée)

Le droit à la vie privée est plus menacé que jamais

Il s'agit surtout de veiller à ce que des évaluations d'impact sur les droits de l'homme soient réalisées en tenant compte de ce dont les technologies en question sont capables, ainsi que de la situation dans le pays destinataire. Des mesures urgentes sont nécessaires pour lutter contre la propagation des logiciels espions, souligne le rapport, qui réitère l'appel à un moratoire sur l'utilisation et la vente d'outils de piratage jusqu'à ce que des garanties adéquates soient mises en place pour protéger les droits de l'homme. Les autorités ne de-

vraient s'immiscer électroniquement dans un appareil personnel qu'en dernier recours, « pour prévenir ou enquêter sur un acte spécifique constituant une menace grave pour la sécurité nationale ou un crime grave spécifique », indique le rapport.

Alors que le chiffrement est mis à mal, le rapport invite les États à éviter de prendre des mesures susceptibles d'affaiblir le cryptage, notamment en procédant à un contrôle systématique des appareils des personnes, connu sous le nom de « scan côté client ».

« En bref, le droit à la vie privée est plus menacé que jamais », a conclu la Haut-Commissaire par intérim, relevant l'urgence « d'agir et de le faire maintenant ».

Source : ONU Infos



Gabon : Un important opposant arrêté avec trois valises de billets de banque



Un ex-président de l'Assemblée nationale au Gabon devenu un opposant de poids a été arrêté samedi à la frontière, en rentrant du Congo avec trois valises remplies de billets représentant près de deux millions d'euros, ont annoncé dimanche à l'AFP des sources judiciaires.

Guy Nzouba-Ndama, 76 ans et président 19 années durant de la chambre basse, en avait démissionné en mars 2016, un mois avant de se présenter à la présidentielle contre le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, puis de rallier son rival Jean Ping, battu de quelques points de pourcentage par le sortant.

Son arrestation survient 10 mois avant la présidentielle d'août 2023 pour laquelle M. Nzouba-Ndama fait figure de potentiel candidat.

Président du parti Les Démocrates, il "a été interpellé hier à Kabala, dans l'est, peu après avoir franchi la frontière en provenance du Congo", a indiqué à l'AFP un responsable du parquet de Franceville (est), qui a requis l'anonymat.

M. Nzouba-Ndama avait "éveillé les soupçons des douaniers en refusant de soumettre ses bagages à leur contrôle, ils ont prévenu les

gendarmes qui ont arrêté son véhicule quelques kilomètres plus loin", selon le magistrat. Les militaires "ont fouillé ses bagages et découvert 1.190.000.000 francs CFA en billets de banque dans trois valises" (environ 1,9 millions d'euros), information confirmée à l'AFP par un autre magistrat et un haut responsable du gouvernement.

Une vidéo montrant la fouille en présence de M. Nzouba-Ndama est devenue virale sur les réseaux sociaux.

Il est licite de passer d'un pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC, dont font partie Gabon et Congo) à l'autre avec une somme quelconque d'argent mais, au delà d'un million de FCFA, "elle doit être déclarée aux douanes et son possesseur doit en justifier la provenance et la destination dans le cadre des règles sur la lutte contre le blanchiment des capitaux ou le financement du terrorisme", selon les deux magistrats.

M. Nzouba Ndama "est entendu en garde à vue à Franceville par la Direction générale des Recherches (DGR) de la gendarmerie, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet sur la provenance et la destination

de ces fonds", a annoncé en fin d'après-midi l'une des deux sources.

Les Démocrates, évoquant une "mise en scène humiliante" dans un communiqué, entendent "s'entourer de toutes les informations nécessaires, avant d'organiser un point de presse" pour informer "l'opinion nationale et internationale".

Fidèle du président Omar Bongo Ondimba, qui régna près de 42 ans (1967-2009) sans partage sur ce petit État d'Afrique centrale riche de son pétrole, M. Nzouba-Ndama a continué de diriger l'Assemblée nationale sous le premier mandat de son fils Ali Bongo Ondimba.

Il a fondé en 2017 Les Démocrates, qui obtiendront 10 sièges aux législatives de 2018, devenant la deuxième force politique du pays après le Parti Démocratique Gabonais (PDG) d'Ali Bongo, et faisait figure de candidat potentiel pour 2023.

Ali Bongo, élu en 2009 après la mort de son père, n'a pas, à ce jour, formellement annoncé son intention de briguer un troisième mandat en août 2023, mais il y est chaque jour vivement encouragé par son parti.

AFP

Niger : Des centaines de personnes manifestent contre la présence militaire française



Plusieurs centaines de personnes ont manifesté pacifiquement dimanche dans les rues de la capitale nigérienne Niamey, pour protester notamment contre la force antijihadiste française Barkhane, tout en encensant la Russie, a constaté un journaliste de l'AFP.

Aux cris de "Barkhane dehors", "À bas la France", "Vive Poutine et la Russie", les manifestants ont sillonné quelques rues de la capitale avant de tenir un meeting devant le siège de l'Assemblée nationale.

Certains manifestants arboraient des drapeaux de la Russie et brandissaient des pancartes hostiles à la France et à Barkhane.

"Dégage l'armée française criminelle" ou "l'armée coloniale Barkhane doit partir", pouvait-on lire sur certaines pancartes dans cette manifestation autorisée par les autorités municipales de Niamey.

Quelque 3.000 militaires français sont toujours déployés dans le Sahel - et notamment au Niger, un des principaux alliés de Paris - après leur retrait total du Mali.

La force Barkhane avait été chassée par la junte au pouvoir au Mali depuis 2020, qui est

soupçonnée de travailler avec le groupe paramilitaire russe Wagner.

En avril, les députés nigériens avaient largement voté en faveur d'un texte autorisant le déploiement de forces étrangères sur le territoire, notamment françaises, pour combattre les jihadistes.

"Il y a des slogans anti-français parce que nous exigeons le départ immédiat de la force Barkhane au Niger qui aliène notre souveraineté et qui est en train de déstabiliser le Sahel", a affirmé à l'AFP Seydou Abdoulaye, le coordonnateur du Mouvement M62 qui organise la manifestation.

Vêtu d'un tee-shirt à l'effigie de l'ex-président révolutionnaire du Burkina Faso Thomas Sankara, il a accusé l'ancienne puissance coloniale, d'un "soutien actif" aux "jihadistes qui ont répandu le terrorisme partir du Mali", voisin du Niger et du Burkina Faso.

Le mois dernier, le gouvernement malien avait accusé la France de soutenir des groupes jihadistes, des déclarations "insultantes" pour Paris.

Ces derniers mois, plusieurs manifestations anti-françaises ont eu lieu au Sahel, notam-

ment fin novembre 2021 lorsqu'un convoi militaire de Barkhane avait été bloqué et caillassé au Burkina Faso puis au Niger.

Trois manifestants avaient été tués à Téra, dans l'ouest du Niger, dans des tirs imputés par le gouvernement nigérien à ses forces ou aux forces françaises.

La manifestation de dimanche visait également à protester contre le coût de la vie au Niger où une récente hausse du gasoil a vite eu des répercussions sur les prix de certaines denrées. Selon des responsables du M62, une autre manifestation a eu lieu dimanche à Dosso, une ville du sud-ouest nigérien.

Le Niger doit faire face aux attaques régulières et meurtrières de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et au groupe État islamique au Sahel dans l'ouest et, dans le sud-est, à celles de Boko Haram et du groupe État islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap).

Le pays abrite depuis des années plusieurs bases militaires étrangères, française et américaine notamment, dédiées à la lutte contre les jihadistes au Sahel.

AFP

Affaire Pogba : Le témoignage glaçant de Paul Pogba

Paul Pogba a révélé ce qu'il a dit à ses ravisseurs en mars 2022, toujours dans l'enquête pour tentative d'extorsion dont il est victime depuis plusieurs mois.

Plus les jours passent, plus les détails de la sombre affaire Pogba filtrent dans la presse. Ce lundi, Le Monde révèle de nouveaux éléments qui ont de quoi faire froid dans le dos concernant Paul Pogba (29 ans), le champion du monde évoluant à la Juventus étant victime d'une tentative d'extorsion dans laquelle son frère aîné Mathias est notamment impliqué.

Le quotidien a publié un extrait du témoignage de Paul Pogba datant du 9 août dernier, évoquant alors la soirée du 19 mars 2022, en marge d'un rassemblement de l'équipe de France à Clairefontaine (matches amicaux face à la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud). Après avoir passé du temps en compagnie d'un ami d'enfance à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), ville où il a grandi, le milieu français s'apprête à rentrer chez lui aux alentours de 00h quand plusieurs copains de son quartier l'emmènent dans un appartement à Chanteloup-en-Brie, toujours dans le 77.

« TA GUEULE, BAISSE LES YEUX »

Arrivant sur les lieux, où il sera retenu jusqu'à 4 heures du matin, Paul Pogba est sommé d'éteindre son téléphone, qui va même jusqu'à lui être confisqué, explique toujours Le Monde. Deux hommes cagoulés, habillés de gilets pare-balles et lourdement armés, mettent alors en joue la Pioche. C'est à ce moment que Roushdane K. réclame la somme de 13 M€ (dont 3 M€ en liquide) en guise de paiement pour la protection dont aurait bénéficié Paul Pogba pendant plusieurs années. L'ancien joueur de Manchester United explique alors aux enquêteurs ce qu'il a répondu à ses ravisseurs.

« J'avais peur, se souvient-il dans un premier temps. Les deux gars ont rebraqué leurs armes sur moi. Du coup, en étant braqué ainsi sous la menace, je leur ai dit que j'allais payer. Ils criaient : "Ta gueule, baisse les yeux". (...) L'un des deux cagoulés a parlé à l'oreille de Roushdane. Quand les gars cagoulés repartent, Roushdane m'a dit qu'il fallait que je les paye, sinon on était tous en danger », rapporte Le Monde. Et Pogba de poursuivre. « Roushdane

a expliqué que ce qui venait de se passer, c'est normal lorsqu'on est un joueur de foot connu. Mais que je devais payer car en plus, lui s'était porté garant. »

UNE HISTOIRE DE GROS SOUS

L'un des quatre autres suspects mis en examen, en plus de Mathias Pogba lui aussi mis en examen et incarcéré dans la foulée, aurait alors menacé l'international français de révéler au grand jour le contenu d'une clé USB sur laquelle se trouverait la preuve du paiement d'un marabout pour jeter un sort à ses adversaires et à Kylian Mbappé. Comme révélé récemment, la banque de Paul Pogba, suspicieuse, avait empêché ce dernier de payer ses maîtres chanteurs.

Le Monde nous apprend en revanche que la star tricolore s'est fait subtiliser 200 000 € en un an et demi en Angleterre par son homme de confiance, un certain Mamadou M. Paul Pogba aurait aussi fait plusieurs virements (on parle de plusieurs dizaines de milliers d'euros) à deux des suspects mis en examen, toujours selon le quotidien. L'affaire Pogba est encore loin d'être terminée, alors que le joueur de la Juventus a été placé sous protection policière en Italie.

Par Lucas Billard
Source : ootmercato.net





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23